

Les fondements bibliques et théologiques des Œuvres de miséricorde



P. Luc Dubrulle, intervention du 12 octobre 2016, Paris, CEF. Cliché A. Cassan.

P. Luc Dubrulle
Chaire Jean-Rodhain
Président-Recteur délégué de l'Université catholique de Lille

Si le pape François a décidé une année sainte, un jubilé extraordinaire de la Miséricorde, cela indique qu'il fait de la Miséricorde un thème central de son pontificat. Il en parle d'ailleurs dès son premier Angelus, le 17 mars 2013 :

« La miséricorde, ce mot change tout. C'est ce que nous pouvons ressentir de mieux : cela change le monde. Un peu de miséricorde rend le monde moins froid et plus juste. Nous avons besoin de bien comprendre cette miséricorde de Dieu, ce Père miséricordieux qui a une telle patience¹. »

Eugenio Scalfari écrit que la miséricorde est « l'arme du Pape François² ». Le pape appelle une Église de la Miséricorde. C'est déjà très présent dans son premier grand texte, *La joie de l'Évangile*, et ça l'est aussi très fort dans *La joie de l'amour*. La miséricorde doit constituer le visage de l'Église par rapport à toutes les situations dites « irrégulières ». Bref on peut déjà dire que dans le Magistère du pape François, la miséricorde constitue un « principe architectonique³ ». Il a d'ailleurs gardé sa devise épiscopale : « Par miséricorde et par élection ».

Qu'est-ce donc que la Miséricorde ? Littéralement, il s'agit d'avoir son cœur auprès des pauvres, d'avoir un cœur qui bat pour les pauvres. La

misère d'autrui touche notre cœur. Et le plus essentiel, c'est que Dieu se manifeste ainsi : il est miséricorde, et il entraîne son peuple dans la miséricorde.

« Le Seigneur dit : « J'ai vu, oui, j'ai vu la misère de mon peuple qui est en Égypte, et j'ai entendu ses cris sous les coups des surveillants. Oui, je connais ses souffrances. Je suis descendu pour le délivrer de la main des Égyptiens et le faire monter de ce pays vers un beau et vaste pays, vers un pays, ruisselant de lait et de miel⁴. »

Dieu se donne à comprendre comment étant saisi en son cœur par la misère des hébreux, et cela le décide à agir. Et si Dieu agit pour donner à son peuple une terre où ruisselle le lait et le miel, c'est pour que précisément, son peuple ne soit plus dans la misère. De fait ça marche un certain temps ; ça marche bien tant qu'on marche. Le problème apparaît quand on s'installe et quand on s'approprie les choses au lieu de les recevoir. Alors, il y en a certains qui peuvent retomber dans la misère. Ainsi, au VIII^e siècle avant Jésus-Christ, quand les conditions économiques et sociales de la Palestine déclinent, des inégalités apparaissent dans le peuple. Des classes aisées se constituent et dans les villes en particulier on commence à avoir des quartiers riches distincts des quartiers pauvres. Les prophètes, Amos, Osée, Isaïe (le 1^{er}) réagissent avec force contre les injustices. On connaît les invectives du prophète Amos :

« Ils changent le droit en absinthe et jettent à terre la justice [...]. Vous piétinez le faible, vous prélevez sur lui un tribut de froment [...]. Je sais combien nombreux sont vos crimes, énormes vos péchés, oppresseurs du juste, extorqueurs de rançons, vous qui, à la Porte, déboutez les pauvres.⁵ »

La « Porte » était le lieu où l'on devait rendre la justice, or c'est l'injustice qui y est rendue. Ainsi c'est le fonctionnement même du droit qui pose

¹ http://w2.vatican.va/content/francesco/fr/angelus/2013/documents/papa-francesco_angelus_20130317.html, consulté le 15 novembre 2016.

² Eugenio SCALFARI, « Misericordia : l'arma di Papa Francesco per la pace nel mondo », *La Repubblica*, 24 décembre 2015.

³ Marcello SEMERARO, « Prefazione », in Papa FRANCESCO, *Le opere di misericordia. Centro della nostra fede*, Città del Vaticano, Libreria Editrice Vaticana, 2016, p. 7.

⁴ Exode 3, 7-8.

⁵ Amos 5.

La miséricorde de Dieu a en effet un aspect très social, au point que l'œuvre d'amour de Dieu consiste à provoquer les hébreux à plus de justice

problème. Isaïe dénonce avec force les mêmes phénomènes :

« Malheur à ceux qui prescrivent des lois malfaisantes et, quand ils rédigent, mettent par écrit la misère. Ils écartent du tribunal les petites gens, privent de leur droit les pauvres de mon peuple, font des veuves leur proie et dépouillent les orphelins.⁶ »

Cette réalité-là du peuple d'Israël apparaît comme rien de moins qu'une trahison de l'alliance.

Ce n'est pas seulement une affaire de sensibilité humanitaire, c'est le fait que cette situation se manifeste comme un péché contre l'alliance, comme une infidélité à l'amour même du Seigneur. Le droit injuste ne correspond pas à l'alliance. Pour le dire à l'inverse, l'amour du Seigneur convoque un droit juste :

« La vigne du Seigneur, le tout-puissant, c'est la maison d'Israël, et les gens de Juda sont le plant qu'il chérissait. Il en attendait le droit, et c'est l'injustice. Il en attendait la justice, et il ne trouve que les cris des malheureux.⁷ »

8
La miséricorde inclut la justice et le droit

Puisque le Seigneur aime Israël et Juda, il en attend le droit. Autrement dit, le droit et la justice sont normalement contenus et appelés dans l'amour du Seigneur. Or, avec ces inégalités criardes, le peuple est en train de se détruire comme peuple. Or Dieu voulait faire d'Israël un peuple : « Je ferai de toi un peuple ». Les divisions causées par l'injustice apparaissent ainsi comme un écorchement de l'alliance, une infidélité à l'amour. Le fait qu'il y ait des pauvres constitue le scandale de l'identité brisée d'Israël, un déni de la miséricorde du Seigneur. La non-alliance sociale est la manifestation d'une non-alliance théologique. La miséricorde de Dieu a en effet un aspect très social, au point que l'œuvre d'amour de Dieu consiste à provoquer les hébreux à plus de justice :

« Je te fiancerai à moi pour toujours ; je te fiancerai dans la justice et dans le droit, dans la tendresse et la miséricorde ; je te fiancerai à moi dans la fidélité, et tu connaîtras le Seigneur.⁸ »

Le message est clair : la fidélité, c'est la justice et le droit, pour qu'il n'y ait pas de pauvres. Et le travail de fiançailles consiste à faire progresser le droit pour que les épousailles soient vraies. La miséricorde inclut la justice et le droit. En attendant, les hébreux ne se laissent pas suffisamment agir par

l'amour de Dieu : il y a des pauvres et de l'injustice. D'où la formulation forte de l'impératif deutéronomique : « Qu'il n'y ait pas de pauvres chez toi !⁹ »

Pour autant, le Seigneur aime aussi son peuple à cause de sa pauvreté, mais c'est toujours pour l'en libérer. Il l'a délivré d'une situation d'oppression au pays d'Égypte. Et quand le peuple est en exil à Babylone au VI^e siècle avant Jésus-Christ, qu'il retombe collectivement dans une situation de pauvreté, cette situation appelle l'action du Seigneur :

« Les miséreux et les pauvres cherchent de l'eau, et rien ! Leur langue est desséchée par la soif. Moi, le Seigneur, je les exaucerai : Dieu d'Israël, je ne les abandonnerai pas.¹⁰ »

« Le Seigneur a consolé son peuple. Il prend pitié de ses pauvres.¹¹ »

Et c'est sous la figure des « pauvres du Seigneur » qu'Isaïe (le 2nd) décrit la communauté du retour vers Jérusalem. Cette pauvreté, qui n'est jamais à réduire à une situation simplement spirituelle, c'est une pauvreté économique, sociale, politique aussi, est posée comme le signe et la réalité, qui appellent l'action de Dieu, la bonté salvatrice de Dieu. La misère appelle le cœur de Dieu. Et c'est très précisément ce qui s'opère en Jésus-Christ. Jésus vient accomplir le dessein d'amour miséricordieux du Père :

« L'Esprit du Seigneur est sur moi, parce qu'il m'a consacré par l'onction, pour porter la bonne nouvelle aux pauvres. Il m'a envoyé annoncer aux captifs la délivrance et aux aveugles le retour à la vue, renvoyer en liberté les opprimés, proclamer une année de grâce du Seigneur.¹² »

Porter la bonne nouvelle aux pauvres se décline dans une série d'actions effectuées à leur bénéfice. Et dans le parallèle en *Saint Matthieu*, l'annonce de l'Évangile aux pauvres résume et récapitule les actes sauveurs concrets réalisés. Mieux, elle en constitue proprement le signe messianique. Dans *La cause des pauvres*, Alain Durand déploie de façon très convaincante cette visée :

« Le signe donné par le Christ n'est pas que l'Évangile est annoncé à tous les hommes : il est que l'Évangile est annoncé aux pauvres. Si, comme nous le croyons, l'Évangile est destiné à tous les hommes, ce n'est pas l'annonce universelle de l'Évangile qui est signe de la présence de Dieu, c'est le fait qu'elle se réalise pour les pauvres.¹³ »

⁹ Deutéronome 15, 4.

¹⁰ Isaïe 41, 17.

¹¹ Isaïe 49, 13.

¹² Luc 4, 18-19.

¹³ Alain DURAND, *La cause des pauvres. Société, éthique et foi*, Paris, Cerf, 1992, p. 55.

⁶ Isaïe 10, 1-2.

⁷ Isaïe 5, 7-8.

⁸ Osée 2, 21.

Et Alain Durand explique en substance que spontanément nous partons de la visée universelle : l'Évangile est pour tous, donc aussi pour les pauvres. Or, remarque-t-il, « le mouvement indiqué par l'Évangile est inverse : il part de l'annonce aux pauvres, et se prolonge à partir de là en annonce universelle.¹⁴ » Cet ordonnancement interroge forcément notre vision de l'Église : nous pensons l'Église de tous, et donc aussi des pauvres ; alors qu'il faudrait penser l'Église de tous à partir de l'Église des pauvres. A. Durand conclut : « En vérité, si l'Évangile n'est pas d'abord annoncé aux pauvres, alors nous n'annonçons pas le bon Évangile à tous les hommes.¹⁵ »

**Announcer
la Bonne
nouvelle aux
pauvres, c'est
les délivrer de
leurs misères.
C'est un salut
intégral, qui
prend une
dimension
économique,
juridique,
politique et
spirituelle**

Announcer la Bonne nouvelle aux pauvres, c'est les délivrer de leurs misères. C'est un salut intégral, qui prend une dimension économique, juridique, politique et spirituelle. Et ainsi l'on peut comprendre la béatitude des pauvres. « Heureux les pauvres [...] parce que Dieu veut faire de son règne une éclatante manifestation de sa justice et de son amour en faveur des pauvres,

de ceux qui souffrent et sont dans la détresse.¹⁶ » En Jésus, Dieu est venu pour faire miséricorde à ceux qui sont dans la misère physique, corporelle, matérielle et spirituelle. Le christianisme c'est ça, c'est quelque chose comme ça, un chantier de relèvement des hommes par la miséricorde de Dieu. Et c'est tellement vrai que non seulement Jésus est la miséricorde faite chair, mais qu'il pose d'avance le signe, le sceau de sa présence sur celles et ceux qui sont dans la misère :

« J'avais faim, et vous m'avez donné à manger ;
J'avais soif, et vous m'avez donné à boire ;
J'étais un étranger, et vous m'avez accueilli ;
J'étais nu, et vous m'avez habillé ;
J'étais malade, et vous m'avez visité ;
J'étais en prison, et vous êtes venus jusqu'à moi !
[...]
Chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait.¹⁷ »

Le Christ lui-même, dans la voix des pauvres, appelle la miséricorde de ses disciples. On trouve dans ce passage les six fameuses œuvres de miséricorde,

auxquelles il sera ajouté une septième : l'ensevelissement des morts. Le christianisme se présente donc comme un chantier de miséricorde active. Jean Colson écrit : « Il serait souhaitable que le christianisme se manifeste [...] comme un chantier de reconstruction (ou de rédemption) du monde dans la charité inaugurée par Dieu en Jésus Christ et dynamisé par Lui.¹⁸ » Quel est le résultat de cette ouverture de l'humanité à l'amour divin, à la miséricorde divine faite chair en Jésus-Christ ?

« La multitude de ceux qui avaient adhéré à la foi avait un seul cœur et une seule âme ; et personne ne se disait propriétaire de ce qu'il possédait, mais on mettait tout en commun. [...] Aucun d'entre eux n'était dans la misère, car tous ceux qui possédaient des champs ou des maisons les vendaient, et ils en apportaient le prix pour le mettre à la disposition des Apôtres. On en redistribuait une part à chacun des frères au fur et à mesure de ses besoins.¹⁹ »

La vie dans la foi est une vie de communion spirituelle et matérielle. La communion fraternelle est à la fois eucharistique et économique. Dans ces premiers temps, l'Église était habituellement nommée *fraternitas*. L'unité de foi se manifeste dans l'existence d'une communauté où les biens sont en circulation de telle sorte que personne ne soit dans la misère. « L'un seul cœur » a raison de la misère. Le fait qu'il n'y ait plus de pauvres chez les chrétiens constitue bien une réponse à l'impératif deutéronomique : « qu'il n'y ait pas de pauvres chez toi !²⁰ »

Ce tableau présenté par l'évangéliste dans les *Actes des Apôtres* est idyllique. Les choses sont bien plus compliquées. Il suffit de tourner la page et de lire l'histoire d'Ananie et Saphire au chapitre 5. D'ailleurs, les causes en sont multiples, mais la communauté chrétienne de Jérusalem va connaître la faillite. Et cela amena saint Paul à organiser la fameuse collecte en faveur de l'Église de Jérusalem, qu'il décrit sous la forme d'une circulation des biens économiques et des biens spirituels :

« Il ne s'agit point, pour soulager les autres, de vous réduire à la gêne ; ce qu'il faut, c'est l'égalité. Dans le cas présent, votre superflu pourvoit à leur dénuement, pour que leur superflu pourvoie aussi à votre dénuement. Ainsi se fera l'égalité.²¹ »

Tout cela nous donne à comprendre que l'Église est une communion, et que cette communion de foi se

¹⁴ *Ibid.*

¹⁵ *Ibid.*

¹⁶ J. DUPONT *et al.*, *La pauvreté évangélique*, Paris, Cerf, 1972, p. 52.

¹⁷ *Matthieu* 25, 35-36 ; 40.

¹⁸ Jean COLSON, « La Charité dans l'enseignement et la formation des grands séminaires », 1962 (CNAEF, 17 EG, fonds M^{gr} Jean Rodhain, 3 CO 152/622 [ancienne classification]).

¹⁹ *Actes* 4, 32, 34-35.

²⁰ *Deutéronome* 15, 4.

²¹ *2 Corinthiens* 8, 13-14.

traduit et s'effectue dans une communion sociale, une fraternité spirituelle et sociale. Et si les apôtres ont particulièrement la charge de la communion de la foi, très tôt, on institue des diacres, dont le rôle est de veiller sur la bonne circulation des biens²². L'exégèse de ce texte est complexe. Il reste que nous tenons là ce que la Tradition de l'Église a compris et transmis comme étant l'institution de la diaconie, c'est-à-dire précisément d'un service institutionnel, ecclésial de la charité, de la miséricorde corporelle, articulé dans la communion aux autres tâches ecclésiales : l'annonce de la Parole de Dieu et la liturgie. Cette unité se manifeste notamment le dimanche, jour de lecture, de célébration et de partage, tout en un :

L'Église est une communion, et cette communion de foi se traduit et s'effectue dans une communion sociale, une fraternité spirituelle et sociale

« Le jour qu'on appelle le jour du soleil, tous, qu'ils habitent les villes et les campagnes, se réunissent dans un même lieu. On lit les mémoires des apôtres et les écrits des prophètes autant que le temps le permet. La lecture finie, celui qui préside prend la parole pour avertir et exhorter à imiter ces beaux enseignements. Ensuite nous nous levons tous et nous prions ensemble à haute voix. Puis, comme

nous l'avons déjà dit, lorsque la prière est terminée, on apporte du pain avec du vin et de l'eau. Celui qui préside fait monter au ciel les prières et les actions de grâces autant qu'il a de force, et tout le peuple répond par l'acclamation *Amen*. Puis a lieu la distribution et le partage des aliments consacrés à chacun et l'on envoie leur part aux absents par le ministère des diacres. Ceux qui sont dans l'abondance, et qui veulent donner, donnent librement chacun ce qu'il veut. Ce qui est recueilli est remis entre les mains du président, et il assiste les orphelins, les veuves, les malades, les indigents, les prisonniers, les hôtes étrangers, en un mot, il secourt tous ceux qui sont dans le besoin.²³ »

Dans les premiers siècles, l'évêque était le *pater pauperum* et la caisse de l'Église s'appelait le *patrimonium pauperum*. Il n'y avait pas de distinction comme on peut le faire aujourd'hui entre la caisse du fonctionnement interne de l'Église et d'autres pratiques pour le caritatif. Or l'identité de l'Église se dit aussi dans sa façon de gérer ses finances. La caisse

de l'Église dit ce qu'est l'Église ! Après le lien direct entre la messe et le partage, facilement vivable dans de petites communautés, à mesure que l'Église croît en taille, on pourrait dire qu'il y a la messe qui s'allonge, qui se déploie socialement : c'est la figure de l'Église qui tient un véritable service social, et cherche à montrer l'exemple pour toute la société. Des services s'organisent : visites et soins des malades et des personnes âgées, recherche de travail, assistance aux prisonniers, hospitalité des itinérants, inhumation des morts. Ces services correspondent bien entendu aux œuvres de miséricorde. L'existence de ces services n'est sans doute d'ailleurs pas le dernier des facteurs qui explique la croissance rapide des communautés chrétiennes : en faire partie pouvait constituer le gage d'une certaine sécurité matérielle. Et ceci est d'ailleurs un point d'étonnement chez des observateurs de la nouvelle religion. Ainsi Lucien de Samosate, enquêtant sur les chrétiens, écrit : « C'est une chose incroyable que l'empressement avec lequel les gens de cette religion s'assistent dans leurs besoins. Ils n'épargnent rien pour cela. Leur premier législateur leur a mis en tête qu'ils sont tous frères.²⁴ »



Dans les premiers siècles, les Églises locales organisent ce qu'on appelle des diaconies, des institutions de partage, sous la responsabilité de l'évêque, avec un rôle particulier des diacres dans l'animation de ces structures. Que se passe-t-il avec Constantin ? Les mesures de 313 amènent un nouveau régime de vie. Jusque-là, l'Église était soit tolérée, soit persécutée. Elle a

maintenant pleine liberté. Certains de ses biens, qui avaient été spoliés, lui sont rendus. Parfois l'Église relaye le pouvoir civil défaillant en créant des institutions de secours. Des privilèges impériaux lui sont d'ailleurs octroyés à cette fin. D'autres fois, l'État transforme en service public des initiatives qui étaient celles de l'Église. L'assistance prend progressivement une forme institutionnelle et entre dans le droit public.

Parmi ces institutions, il y a notamment l'institution hospitalière, dont le fameux exemple est celui de la basilique du nom de son fondateur : saint Basile. À Césarée de Cappadoce, saint Basile (329-379) fonde une véritable cité pour accueil-

²² Actes 6, 1-6.

²³ JUSTIN, *Première apologie*, § 67. A.G. HAMMAN, *La philosophie passe au Christ. L'œuvre de Justin : Apologies I et II ; Dialogue avec Tryphon*, Paris, Desclée de Brouwer, 1982, p. 91-92.

²⁴ Lucien DE SAMOSATE, *La mort de Pérégrin*, c. 13 ; cité par Michel RIQUET, *La charité du Christ en action. Des origines à saint Vincent de Paul*, Paris, Fayard, 1961, p. 48.

lir les étrangers, les marginaux et les pauvres. On y trouve une hôtellerie, un refuge, un hôpital, une manufacture, une école industrielle. L'empereur Valens soutient et finance en dotant la cité de terres dont le revenu servirait à nourrir les pauvres et les lépreux. À partir de l'exemple de Césarée se mettent en place des institutions qui se spécialisent et prennent des noms évocateurs : *xenodochium*, *nosocomium*, *lobotrophium*, *brephotrophium*, *orphanotrophium*, *gerontochium*, *colobotrophium*, *ptochotrophium*.

Au fil des siècles, il se passe un phénomène quasi inévitable. Du fait de la complexité des problèmes de secours, il faut constituer des corps de spécialistes, des ordres hospitaliers, des congrégations de toutes sortes. Apparaissent de plus en plus des institutions spécialisées, performantes, mais qui tendent forcément à s'autonomiser par rapport au reste du fonctionnement de l'Église. Les hospitalités diocésaines deviennent des hôpitaux, d'abord tenues par des religieux-religieuses, où tout est organisé comme une seconde structure ecclésiale où sont d'ailleurs rapatriées l'annonce et la liturgie. Les hôtels-Dieu sont précisément construits de telle sorte que les malades puissent, de leur lit, participer en direct à la messe.

Ces institutions, ecclésiales mais autonomisées, peuvent ensuite aller jusqu'à se séculariser. Les hôtels-Dieu deviennent des hôpitaux pour devenir nos CHR ou CHU d'aujourd'hui. C'est vrai des hôpitaux, mais on peut le dire également avec Emmaüs ou ATD quart monde, et bien d'autres institutions initiées au sein de l'Église et qui se sont sécularisées. Ce mouvement est inévitable. Il est la rançon de l'efficacité. C'est un risque et une chance. En effet, si les institutions diaconales s'émancipent et se sécularisent, l'Église devient bancal en étant assise sur deux pieds au lieu de trois. Réduite à l'annonce et à la liturgie, elle n'est plus ce qu'elle doit être et ne donne plus à voir et toucher l'amour de Dieu qu'elle annonce et célèbre. Sans dia-

conie visible, l'Église est amputée, le visage du Christ est défiguré.

Cependant, il faut aussi se réjouir du mouvement. Si ces institutions se sécularisent, c'est qu'elles deviennent un bien commun de la société. Le fait signifie aussi que l'amour initié au sein de l'Église a rayonné, a réussi. Les chrétiens ne devraient pas être jaloux quand le service des hommes qu'ils ont initié se propage hors de leurs frontières. D'une certaine façon, la sécularisation de nos institutions diaconales correspond à l'essence du christianisme : le christianisme est fait pour se dissoudre socialement, pour diffuser, c'est dans sa nature. Et pourtant, il doit toujours se reprendre comme religion pour continuer d'irriguer la vie sociale de l'amour divin ! Si des institutions diaconales se sécularisent, c'est une provocation à en créer de nouvelles pour faire face à de nouveaux besoins de pauvreté non encore couverts. Il y a donc une tension continue dans la diaconie entre une liaison étroite aux autres fonctions de la matrice ecclésiale et une diffusion sociale en plein monde. La charité ecclésiale peut ainsi devenir une justice commune.

Apparaissent de plus en plus des institutions spécialisées, performantes, mais qui tendent forcément à s'autonomiser par rapport au reste du fonctionnement de l'Église

